Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 34 (1972)

Heft: 1

Rubrik: La page des nouveautés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

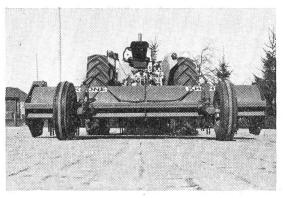
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page des nouveautés

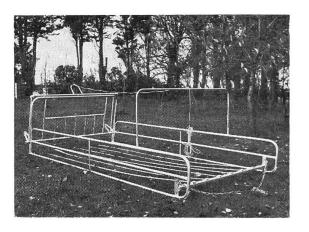
Broyeur de paille tracté «Krone» SH 3000



Le broyeur de paille tracté en question est une machine de conception nouvelle qui sert non seulement à hacher la paille rejetée à terre par la moissonneuse-batteuse mais encore et surtout à déchiqueter les tiges de maïs sèches qui restent en place après la récolte du maïs-grain. La largeur de travail de cette machine, qui est de 3 m, permet de traiter d'importantes superficies à l'heure si l'on dispose d'un tracteur d'une puissance suffisante. Une caractéristique technique particulièrement intéressante du broyeur de paille tracté «Krone» SH 3000 est son système de réglage de la profondeur de travail. Il s'agit d'un dispositif hydraulique qui agit par l'intermédiaire de deux vérins de relevage et est actionné par le conducteur du tracteur sans qu'il lui faille quitter son siège. Les tiges de maïs restantes, ainsi que la paille jonchant le sol, sont sectionnées en tronçons d'une longueur de 3 à 5 cm. Aussi ces déchets organiques peuvent-ils être bien enfouis ultérieurement par la charrue et sans provoquer de bourrages. Le nouveau broyeur tracté en cause prévu pour la paille restant après le passage de la moissonneuse-batteuse et les tiges de maïs laissées sur place après la récolte du maïs-grain convient principalement pour les grandes exploitations et les entrepreneurs de travaux à façon. Relevons qu'il faut un tracteur d'une puissance minimale de 50 ch si l'on veut utiliser cette machine à plein.

Traîneau ramasseur de balles

Aspect d'un nouveau traîneau ramasseur de balles de foin ou de paille de conception simple et pratique. Il a été réalisé par une entreprise industrielle du sud de l'Angleterre. Ce matériel mesure 3 m 15 de long et 1 m 63 de large. Il peut contenir de 15 à 20 balles. Sa structure est constituée de tubes métalliques ainsi que de fers plats et de fers ronds. Aucun boulon et aucun écrou n'a été utilisé pour sa construction.

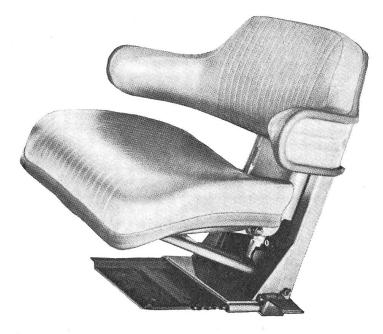


Fabricant: Poldenvale Limited, Station Road, Williton, Tanuton, Somerset (Angleterre).

Des sièges encore plus rationnels pour conducteurs de tracteurs

L'entreprise industrielle Grammer vient de mettre en train la production de sa 44ème série de sièges à suspension hydraulique pour postes de conduite de tracteurs agricoles. Il s'agit d'équipements de conception nouvelle réalisés sur la base d'expériences faites durant de longues années.

Conduire un tracteur agricole représente un travail très pénible. Les essais pratiques exécutés à cet égard par divers instituts spécialisés l'ont clairement prouvé. Des sièges de conducteur dotés d'un système de suspension n'amortissant pas suf-





fisamment les trépidations du tracteur augmentent la fréquence des pulsations, accélèrent la circulation du sang, provoquent des maladies d'estomac et endommagent les disques intervertébraux, autrement dit entraînent des conséquences plus ou moins graves.

Aussi les stations d'essais internationales ontelles formulé certaines exigences précises quant aux caractéristiques que doit présenter un siège de conception rationnelle pour conducteurs de tracteurs agriccles. Il s'agit entre autres des suivantes: premièrement, le débattement des ressorts doit être d'au moins 10 cm et la plage de réglage du siège dans le sens longitudinal de 15 cm au minimum; secondement, il faut que la cuvette et le dossier du siège soient convenablement rembourrés.

A propos du réglage longitudinal du siège, il convient de relever qu'un coulissement continu n'a pas fait ses preuves. Le conducteur n'arrive en effet pas à déterminer la distance optimale aussi bien qu'avec un coulissement discontinu. C'est la raison pour laquelle le réglage des sièges sanitaires Grammer dans le sens de la longueur se fait à l'aide d'un levier et d'une série de crans. Un tel réglage est exécuté facilement et rapidement par le conducteur. D'autre part, la position du dossier peut être modifiée dans le sens de la hauteur. En outre, le siège est réglable en fonction du poids du conducteur et peut être relevé, ce qui offre une accessibilité parfaite et permet la conduite debout. Enfin une gamme importante et variée de modèles différents se trouvent à disposition pour les divers buts d'utilisation.

Il résulte de mesurages effectués à bord de divers véhicules automobiles que comparativement aux conducteurs de voitures de tourisme bien suspendues et se déplaçant sur des routes asphaltées de qualité moyenne, les conducteurs de tracteurs agricoles sont exposés à des trépidations de 2 à 4 fois plus importantes lors des travaux effectués aux champs et de 5 à 7 fois plus intenses lorsqu'ils circulent sur les routes et les chemins de campagne. Cela doit être principalement attribué à l'essieu arrière non suspendu et à l'empattement réduit du tracteur.

Il ressort d'autre part d'examens radio-cinématographiques que les mouvements oscillatoires de l'estomac d'un conducteur de tracteur agricole peuvent atteindre une amplitude double de celle de l'ensemble du corps. Ces examens ont aussi montré les efforts unilatéraux auxquels la portion lombaire de la colonne vertébrale se trouve soumise. Les sièges sanitaires Grammer pour conducteurs de tracteurs agricoles ont subi avec succès les tests des instituts étrangers suivants: Station d'essais de la Société allemande d'agriculture, Institut allemand Max Planck pour le travail agricole, Station royale suédoise d'essai de machines, Institut fédéral autrichien de machinisme agricole, Institut royal anglais de génie rural.

Les sièges Grammer ne demandent aucune espèce d'entretien. Leur revêtement, qui finit par s'user au bout d'un certain nombre d'années, peut être remplacé facilement et à un prix raisonnable.

Représentation générale pour la Suisse: Land-maschinen-Bedarf (fournitures pour machines agricoles), 8953 Dietikon ZH.

Communications de l'ASETA

Expiration du délai: 15 février 1972

Remboursement de droits de douane acquittés sur des carburants

Nous rendons les agriculteurs attentifs au fait que le délai fixé pour l'envoi de la demande de remboursement de taxes douanières perçues sur des carburants consommés en 1971 expire le 15 février 1972. Cette demande, dûment remplie, doit donc être adressée à temps à l'office communal compétent de la culture des champs. Ceux qui n'ont pas reçu la formule imprimée peuvent l'obtenir auprès de l'office susdit.

Il est de l'intérêt de chaque agriculteur d'envoyer cette demande de remboursement puisque la surtaxe douanière payée pour le financement des routes nationales passera de 15 à 20 centimes par litre en 1972. Mais il y a encore une autre raison. Il est en effet toujours possible, en cas de grandes difficultés d'approvisionnement et d'une grave diminution des stocks, qu'on en arrive au rationnement des carburants. En pareil cas, il faudrait très probablement s'attendre à ce que les quantités de carburant attribuées correspondent à la moyenne

de celles indiquées sur les demandes de remboursement reçues les années précédentes. L'agriculteur qui, par nonchalance ou pour tout autre motif, n'envoie pas maintenant la formule imprimée en question, devrait donc en subir les conséquences au moment où les carburants seraient rationnés...!

N.B.: Comme on le sait, les exploitations forestières proprement dites doivent envoyer leur demande de remboursement directement à la Direction générale des douanes, à 3003 Berne.

De tout un peu

Tracteur norvégien à propulsion hydraulique

Il y a des années que certains équipements de matériels agricoles sont actionnés par l'énergie hydraulique. Des tracteurs à transmission hydrostatique ont été aussi réalisés récemment, la plupart en tant que prototypes.

Dans cet ordre d'idées, signalons le nouveau prototype de tracteur agricole à propulsion hydraulique construit par une firme norvégienne.

Sur cette machine, l'huile hydraulique est mise sous pression grâce à un moteur à essence de moto-faucheuse et à une pompe. La pression de l'huile est répartie de façon régulière sur les quatre rcues du tracteur. Chaque roue comporte un petit moteur hydraulique.

Un pareil système de transmission de la force motrice permet de supprimer la boîte de vitesses et les engrenages du pont arrière puisque les quatre moteurs hydrauliques des roues fonctionnent de manière continue et avec leur pleine efficacité même aux très faibles allures.

Le tracteur en question à propulsion hydraulique possède des caractéristiques si intéressantes que son constructeur s'est vu décerner une médaille d'or à une exposition d'inventeurs de New-York. Cette machine sera prochainement exhibée à l'ex-